



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 17 décembre 2013  
Compte rendu affiché le : 24 décembre 2013  
Date de la convocation : 11 décembre 2013

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Nombre de délégués : 33 | Nombre de délégués concernés : 26 |
| En exercice : 33        | En exercice : 26                  |
| Présents : 17           | Présents : 15                     |
| Votants : 17            | Votants : 15                      |

**Présents:**

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon B, Tardy F, Lornage F, Boudier J P  
CCFL : Séon M, Rousset L,  
CCHL: Larue M F, Villard P, R Bouchut,  
SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Pallandre A, Laval D, Mme Bussière L, Barcet A

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Louat R, A Philippon, Moralès P, Gonon P, Bouchut O, Rousset E, Vincent G

### N° 461 : Demande de subvention à la Région RA pour le financement des réhabilitations des installations d'ANC

Monsieur le Président propose de solliciter les aides financières de la Région RA pour le financement des réhabilitations des installations d'ANC sur l'ensemble du territoire. Afin de bien « coller » à la réalité du terrain, il est proposé de solliciter deux tranches de 20 dossiers de réhabilitations en intégrant les études et les travaux et une tranche de 45 dossiers concernant uniquement les travaux.

Ces opérations sont ou seront budgétées en investissement sur le compte de tiers en dépenses et en recettes.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes pour une deux tranches de 20 dossiers de réhabilitations en intégrant les études et les travaux et une tranche de 45 dossiers concernant uniquement les travaux

Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20131217-461-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013

Fait à Saint Galmier  
Le 17 décembre 2013  
Le Président  
J Y Charbonnier